



## Vol d'une employée d'un service d'aide à la personne

Par **LoOo**, le **30/08/2008** à **15:03**

Bonjour,

Mes grands parents bénéficient d'une aide à domicile grâce à l'A.M.A.P.A. Il y a quelques mois, nous avons constaté des opérations étranges sur leur compte en banque. Effectivement, la demoiselle embauchée par cet organisme avait pris le numéro de leur carte bancaire et achetait ainsi tout ce qu'elle désirait sur internet (il y en a pour environ 1000€), ainsi que de l'argent en liquide à leur domicile. Heureusement nous l'avons constaté assez rapidement. Mon père en a parlé à l'organisme, plus particulièrement au président, qui nous a d'abord pris de haut, puis qui nous a ensuite confié qu'il avait déjà reçu plusieurs plaintes de personnes âgées remarquant que des objets de valeur disparaissaient après le passage de cette même demoiselle. Ces personnes étant pour la plupart seules, elles ont abandonné toute poursuite. Mon père est ensuite allé voir la police, il a déposé une main courante. Cela va faire 4 mois, et il ne se passe rien, la police ne bouge pas, et l'organisme ne veut rien faire tant que la police n'a pas engagé quelque chose. La demoiselle en question quant à elle, travaille toujours huit heures par jour...

Par pitié, que devons nous faire ? Y a-t-il une solution ?

Un grand merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **30/08/2008** à **15:26**

La main courante ne sert à rien, il vous faut déposer plainte directement.

Bien sûr que l'association ne bougera pas tant qu'une plainte au pénal et a civil n'aura pas été déposée puisque cette association est civilement responsable des actes commis par son personnel dans le cadre de la mission qui lui est confiée.

Par **LoOo**, le **31/08/2008** à **12:28**

La police nous dit qu'il ne faut pas porter plainte contre elle, mais qu'il faut la prendre la main dans le sac... Cela reste un peu compliqué puisqu'elle n'a plus le droit de travailler chez mes grands parents. Les seules preuves que nous avons, c'est les débits de CB, mais son nom n'est nulle part. Malgré tout, elle était bien la seule à travailler là bas.